



Newsletter d'Avril 2024

EDITO

Bonjour à tous et toutes,

En ce début de printemps, face à l'accélération des dérèglements climatiques et sociétaux, à l'approche des élections, nous tenons à stimuler votre résistance par de nombreux messages et actions. Comme notre pays, notre mouvement vit un moment crucial. Vous le comprendrez en lisant ce qui suit.

Rappelons que notre Newsletter mensuelle devient désormais un « magazine » nommé « Poivre et Sel » et bénéficie d'une nouvelle mise en page grâce à l'aide d'un membre très dynamique, Marc Van Brabant que nous tenons à remercier tout particulièrement. « Poivre et Sel » paraîtra tous les 2 mois.

Cependant nous ne vous laisserons pas sans nouvelles si longtemps.

Un agenda de nos activités et d'autres événements vous sera envoyé au moins tous les mois et parfois plus.

Une édition « spéciale élections », déjà envoyée le 13 mars, paraîtra encore deux fois au moins et portera sur notre campagne « élections » qui va nous mobiliser jusqu'au 9 juin.

N'hésitez pas à nous faire vos commentaires sur ces nouveautés, en nous écrivant à gpc@gpclimat.be.

Bonne fête de Pâques et de Printemps.

Thérèse Snoy

1. Assemblée générale extraordinaire du 19 avril

Venez définir, avec nous, l'avenir du mouvement des GPC

Aux membres effectifs de l'ASBL Grands-Parents Climat

Chère amie, Cher ami Grand-Parent,

Le mouvement est né en 2015. Il y a presque 10 ans !

Ensemble, nous avons contribué à l'éveil des consciences face aux enjeux du dérèglement climatique et aux actions qui s'imposent.

Le contexte sociétal et les défis écologiques ont évolué. Beaucoup sont à présent conscients des menaces liées au dérèglement climatique, notamment. Dès lors, les actions de mobilisation, de transmission, de plaidoyer et de vigilance doivent se poursuivre, voire s'intensifier. Comment ? Pour quoi concrètement ? Avec qui ? Avec quelle gouvernance ?

Nous aimerions discuter de ces questions avec vous, les membres, pour assurer ensemble, de manière concertée et engagée, l'avenir de notre mouvement. Il s'agit de choisir la stratégie et les priorités qui détermineront notre programme à partir de juin pour les deux prochaines années.

Ceci est d'autant plus important que le CA est en fin de mandat. Plusieurs administrateurs-fondateurs ne se représenteront plus. L'élection des administrateurs pour les deux prochaines années se fera lors de l'AG statutaire du 15 juin 2024.

Notre notoriété nous encourage à poursuivre vaillamment nos actions. Aidez-nous à en définir les grandes lignes de manière à faire vivre notre slogan et notre vision :

« Agir plus vite, plus fort, plus juste » pour une Terre à vivre pour les petits-enfants.

Amicalement à tous

Thérèse Snoy, Philippe Sonnet, Dominique Lemenu, Paul Duhoux, au nom du CA

Concrètement : Nous nous réunissons le vendredi 19 avril de 10h (ou 10h 30) à 17h (et plus si affinité) à La ferme Rose, avenue Defré 44 à Uccle ¹

La journée se déroulera comme suit :

- Le matin : Information et échanges, où en est-on ? Bilan croisé (par vous, par le CA) de nos activités en 2023 et début 2024. Et mobilisation pour la campagne « élections 2024 ».
- Pause lunch sous le format « auberge espagnole ».
- L'après-midi : avec l'animation de Catherine Ransquin (CFIP), échanges sur les questions d'orientation du mouvement. Comment concrétiser nos missions et valeurs ?

¹ **Bus** (avenue de Fré) : 37 – 38 – 41 – 43
Tram (avenue Brugmann) : 3 – 4 – 92- 97

- En fin d'après-midi (17h-18h30) : apéro-débriefing-convivialité !

Les inscrits recevront des précisions d'ici là (e.a. à propos de l'heure d'arrivée souhaitée).

Tous les membres effectifs sont invités. **INSCRIVEZ -VOUS [ICI](#)**

2. Loi sur la restauration de la nature : lettre au Premier Ministre

**A Monsieur Alexander De Croo
Premier Ministre**

Le 22 mars 2024

Monsieur le Premier Ministre,

Le 25 mai 2023, nous vous écrivions une lettre vous exprimant notre refus de la « pause » que vous préconisiez pour les mesures liées au Green Deal.

[Non à la pause préconisée par le Premier ministre – Grands-parents pour le climat \(gpclimat.be\)](https://gpclimat.be)

Nous vous disions ceci :

Vous semblez opposer la question du climat à celle de la biodiversité, comme si on pouvait diminuer nos efforts pour sauver ce qui reste d'habitats naturels pour se concentrer sur la décarbonation de l'économie ! Vous savez pourtant, comme on l'a répété sur tous les médias ces jours-ci, que la restauration et la sauvegarde de la biodiversité sont précisément ce qui peut nous protéger des dérèglements climatiques et que le climat se dérèglera d'autant plus que nous aurons rompu les équilibres des écosystèmes déjà tellement dégradés et menacés aujourd'hui.

Le Loi européenne sur la restauration de la Nature est une des solutions qui peut améliorer la lutte contre le dérèglement climatique. Elle a suivi un parcours difficile et de nombreux lobbies ont essayé de l'affaiblir. Néanmoins au mois de février le Parlement européen a adopté le texte négocié en trilogue.

Aujourd'hui, au lieu de relever le niveau d'ambition de la Présidence belge en faveur de l'accomplissement du Green Deal, vous remettez en doute le texte négocié affirmant qu'il n'y a pas de majorité qualifiée dans les Etats membres et vous ne semblez pas faire d'effort pour faire adopter ce texte au niveau du Conseil européen.

Il nous revient même que, sur pression des lobbies conservateurs, vous intervenez pour que cette loi ne soit pas adoptée définitivement.

Or ce serait un grave échec pour la Belgique que d'être ainsi complice ou même responsable d'un affaiblissement de la politique européenne en faveur de la biodiversité.

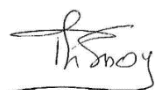
Nous vous prions de penser dans vos actes d'aujourd'hui au futur de vos petits-enfants et de tous les enfants du monde qui méritent une Terre habitable et prospère.

Monsieur le Premier Ministre,

Nous restons fidèles à notre slogan : **plus vite, plus fort, plus juste !**

Et nous comptons sur votre détermination au prochain Conseil pour faire passer cette Loi.

Au nom des Grands Parents pour le Climat



Au nom des Grootouders VK



Hugo Van Dienderen
:o-voorzitter

Bernard Hubeau
co-voorzitter

3.

3. « Climat et biodiversité, les aléas de la décision politique » par Vincent de Coorebyter

Retour sur le Midi du Climat du 19 mars 2024

Devant 70 personnes passionnées réunies à la Maison de la Francité, Vincent de Coorebyter, philosophe et politologue, spécialiste de la démocratie *, professeur à l'ULB et ancien directeur du CRISP a déroulé une analyse fine et sans concessions des champs politiques, en particulier européens : les élections du 9 juin approchent. Nous vous encourageons à en prendre connaissance : L'enregistrement du midi du climat se trouve [ICI](#)

Quelques éléments les plus saillants :

Un retournement de tendance par rapport aux élections précédentes, qui ont permis au Green Deal d'advenir.

L'extrême droite monte en Europe : elle capitalise sur le ressentiment que l'inflation suscite dans la population.

La grande question devient : de quelle détermination les partis seront-ils capables ? Ainsi, la droite (PPE et Libéraux) va-t-elle abandonner la priorité à l'environnement par peur de l'extrême droite... ou, plus inquiétant, l'extrême droite sera-t-elle un prétexte pour accorder le primat à des intérêts économiques ?

Si on décide une « pause législative », on redémarre quand ? Ce ne sera jamais le bon moment !

Les Sociaux-Démocrates oseront-ils aller plus loin ? Les Verts entendront-ils les peurs des populations précarisées, ou seront-ils trop sur la défensive ?

L'orateur suggère

- De partir d'un bon diagnostic : selon une enquête récente du Centre Jacques Delors menée auprès de 15.000 européens, la majorité de la population soutient une politique ambitieuse, même si elle est en bonne partie réticente aux mesures qui touchent à son pouvoir d'achat et qui ne sont pas indolores.

<https://www.delorscentre.eu/en/publications/detail/publication/debunking-the-backlash-uncovering-european-voters-climate-preferences>

- D'éviter de polariser, crispier, culpabiliser mais inviter plutôt à une vie meilleure ; à la fois alarmer et rassurer l'électorat modeste, prendre en compte les inégalités sociales : autant de défis à saisir par les responsables politiques.
- Quant à nous, citoyens, de pouvoir distinguer la position des partis.

Les commentaires de Vincent de Coorebyter au sujet des réponses des partis francophones à l'enquête des GPC des partis politiques francophones <https://gpclimat.be/special-elections-2024/> ainsi que l'émission Le Tournant, d'Arnaud Ruysen (<https://auvio.rtbf.be/media/declic-le-tournant-declic-le-tournant-3168877>) se trouvent dans la vidéo.

Et il propose quelques pistes :

- Embarquer un maximum de partis autour d'un socle solide d'engagements minimaux, composé des mesures les plus efficaces et praticables, maniant à la fois la carotte et le bâton ?
- Annoncer en même temps un observatoire des décisions environnementales pour traquer les votes incohérents, les promesses non tenues ou les effets avérés de lobbies ?
- Mutualiser les forces de travail sur la vigilance déjà présentes dans des ONG et les syndicats, dont les positions ont plutôt bien évolué ?
- Conclure une alliance plus large ?

Le débat permet quant à lui de pointer un autre enjeu majeur : celui d'une fiscalité juste. La campagne « élections » des Grands-Parents pour le Climat est bien lancée.

Myriam Gérard

* Vincent de Coorebyter « La démocratie et ses variantes », Ed. du CRISP, 2022.

ACTUALITÉS CLIMAT

1. GPC EUROPE : extraits de la Newsletter EGC n°3 - 2024

1.1. « Utilisez votre vote » dit le Parlement européen.

Chez EGC (European Grandparent for Climate), nous disons :

« Utilisez votre vote pour le climat »

Deux organisations européennes soulignent une fois de plus l'importance des prochaines élections européennes.

L'**European Environment Bureau (EEB)** a rédigé un mémorandum à l'intention de la présidence belge, intitulé « 10 tests verts de la société civile ». La présidence s'est engagée sur trois priorités spécifiques : l'économie circulaire, la résilience au changement climatique et une transition juste et durable. L'EEB affirme que la Belgique a la responsabilité de finaliser bon nombre des dossiers restants du Green Deal européen.

Le **groupe de réflexion sur le changement climatique (E3G)** a publié un rapport sur cinq débats définissant l'avenir de l'action climatique de l'UE en 2024.

L'un de ces débats porte sur l'objectif climatique de 2040. Les États membres européens tenteront de se mettre d'accord sur un nouvel objectif climatique de l'UE pour 2040. Les négociations engloberont des éléments de tous les autres débats – compétitivité, investissement, élections européennes et équité – et bien plus encore. Cela pourrait déclencher des discussions précoces sur l'avenir de l'agriculture, la résilience aux risques climatiques et le risque d'une Europe à deux vitesses. Ce nouvel objectif sera essentiel au « processus d'ambition mondiale » et à la crédibilité de l'UE sur la scène internationale.

1.2. Les populistes de droite pourraient prendre le contrôle du nouveau Parlement européen.

Des avancées considérables pour les partis d'extrême droite et eurosceptiques pourraient permettre à une coalition populiste de droite de prendre le contrôle du Parlement européen cette année pour la première fois. Selon le groupe de réflexion du Conseil européen des relations étrangères (ECFR), les populistes eurosceptiques devraient être en tête des sondages dans neuf pays de l'UE -



- dont l'Autriche, la Belgique, la France et les Pays-Bas - lors des élections européennes du 6 au 9 juin. Ils devraient également arriver deuxième ou troisième dans neuf autres pays. La montée de l'extrême droite pourrait permettre à une coalition de démocrates-chrétiens, de conservateurs et d'extrême droite radicale de rassembler une majorité et de diriger la politique européenne pour la première fois.

Cette nouvelle coalition s'opposera probablement à une action ambitieuse de l'UE pour lutter contre le changement climatique et freinera la transition verte, prévient le rapport.

<https://www.euronews.com/my-europe/2024/01/24/right-wing-populists-could-gain-control-of-eu-parliament-for-first-time-as-voters-swing-ri>

1.3. Avez-vous déjà consulté le nouveau site d'EGC – European Grandparents for Climate ?

Vous y trouverez d'autres actualités, notamment :

La campagne climatique des grands-parents en Norvège salue l'appel du Parlement européen en faveur d'un moratoire mondial sur l'exploitation minière en haute mer.

Un nouveau rapport expose les fonds de pension danois.

Six raisons d'être optimiste quant à la transition énergétique.

<https://grandparentsforclimate.eu/news/> (quelques articles en français)

N'hésitez pas à vous y inscrire à la Newsletter (en anglais)

Graham Keen

2. « Dans le monde du libre-échange, une frite industrielle qui parcourt 10 000 kilomètres a plus de valeur qu'une pomme de terre locale »



Sous ce titre (article réservé aux abonnés publié dans Le Monde le 1^{er} mars) l'économiste Maxime Combes rappelle que les accords de commerce n'ont pas que des conséquences néfastes sur l'agriculture européenne, mais aussi sur celle de pays du Sud, au profit de l'agrobusiness.

Les agriculteurs européens ont manifesté contre les effets des accords de libre-échange : les échanges internationaux de produits agroalimentaires ont progressé de près de 7%

(en termes réels) entre 2001 et 2019 du fait de la libéralisation et l'internationalisation des marchés agricoles, [selon l'OCDE](#).

S'il faut protéger l'agriculture européenne de la concurrence déloyale induite par ces accords, il ne faut pas oublier qu'ils ont aussi des effets néfastes sur les mondes agricoles des pays tiers, dont ceux du Sud, dont la production vivrière et la sécurité alimentaire sont affectées.

Question : si de nombreux agriculteurs sont pénalisés dans la plupart des pays concernés, qui y gagne ?

Cécile Fontaine

3. Nouveau record des émissions mondiales de CO₂ liées à l'énergie

Dans un article paru le 1^{er} mars, Trends Tendances relaie une information de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Les émissions mondiales de gaz carbonique liées à l'énergie (90 % du CO₂ émis par les humains) ont progressé de 1,1% en 2023 pour atteindre un niveau record, en raison notamment d'une faible production hydroélectrique causée par la sécheresse grave dans plusieurs régions du monde et par la croissance chinoise.

Cette augmentation de 410 millions de tonnes pour atteindre 37,4 milliards de tonnes en 2023 est néanmoins moindre qu'en 2022 (alors de 490 millions de tonnes).

Tous secteurs confondus, les émissions de gaz à effet de serre devraient chuter de 43% d'ici 2030 par rapport à 2019, pour respecter les Accords de Paris.

L'AIE souligne toutefois la transition rapide et l'apport important des énergies "propres", dont les renouvelables, malgré une demande énergétique mondiale croissante. La croissance des émissions aurait été trois fois plus importante sans cinq technologies clés : solaire, éolien, nucléaire, pompes à chaleur et voitures électriques.

Cécile Fontaine

4. La Déclaration de Liège : a-t-on oublié la sobriété ?

En marge de la Déclaration de Liège : différence entre adaptation et atténuation

Les GPC ont décidé de donner leur support à la [Déclaration de Liège](#) intitulée :

Déclaration de Liège sur l'adaptation au changement climatique.

Feuille de route de l'adaptation au changement climatique des acteurs non-étatiques réunis lors du Sommet Climate Chance Europe 2024 Wallonie, du 8 au 9 février 2024 à Liège.

La Déclaration de Liège est le résultat d'un travail qui a rassemblé près de 1.000 participants de plus de 20 pays. Comme son titre l'indique, elle a essentiellement pour sujet l'**adaptation** au changement climatique. La Déclaration rassemble un ensemble très complet de considérations et de recommandations concernant l'adaptation : effort louable qui ne manquera pas d'inspirer et de guider la mise en place de politiques d'adaptation.

A son crédit, le texte de la Déclaration ne manque pas de souligner que s'adapter au changement climatique ne nous dispense pas de tout d'abord réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES). En effet, le quatrième paragraphe de la Déclaration précise : « ... la meilleure politique d'**adaptation** est une politique de **réduction des émissions** de gaz à effet de serre ... ». Et dans sa conclusion, on insiste : « ... nous **adapter** aux défis posés par le changement climatique, sans préjudice de nos engagements à **réduire les émissions** de gaz à effet de serre. »

L'**adaptation** au changement climatique, c'est en effet tout autre chose que la **réduction des émissions** des gaz à effet de serre. Et ce n'est pas un détail, pour nous les Grands-Parents pour le Climat. Depuis près de dix ans, l'essentiel de nos actions dans nos trois axes de transmission, changement de vie et plaidoyer, a concerné l'atténuation. Nos actions n'ont eu de cohérence que parce que nous faisons bien la distinction entre atténuation et adaptation.

Nous trouvons cependant dommage que le texte de la Déclaration de Liège n'ait pas utilisé le mot **atténuation**, terme utilisé internationalement, pour faire la différence avec l'**adaptation**.

Quelle est la différence entre les deux termes atténuation et adaptation ? Basons-nous sur le [Glossaire du Giec](#) (2018).

L'**atténuation du changement climatique** (en anglais : *mitigation*) y est définie comme « l'intervention humaine pour réduire les sources ou augmenter les puits de gaz à effet de serre ». Par exemple, isoler sa maison, adopter le « Slow heat » (chauffer les corps au lieu de chauffer les volumes), c'est diminuer les besoins en chauffage de son habitation et donc diminuer la source de gaz à effet de serre qu'elle représente. Reboiser un terrain en friche, c'est augmenter le puits de gaz à effet de serre constitué par les arbres et le sol forestier qui leur est associé. Consommer moins de viande bovine, c'est contribuer à libérer des surfaces agricoles consacrées au bétail et permettre qu'elles fassent l'objet, par exemple, d'une reforestation. Toutes ces actions contribuent à réduire les sources et augmenter les puits de GES.



L'adaptation au changement climatique (en anglais : *mitigation*) est définie comme « la démarche d'ajustement au climat actuel ou attendu, ainsi qu'à ses conséquences ». Par exemple, dans l'agriculture, c'est de changer les variétés cultivées en créant de nouvelles variétés plus tolérantes aux périodes de canicule et de sécheresse. Relocaliser les habitants d'une zone inondable dans un endroit plus à l'écart de la rivière, c'est aussi de l'adaptation. Tout comme, en vrac, construire des digues le long du littoral, végétaliser les surfaces urbaines pour lutter contre les îlots de chaleur, ou encore... installer la

clim chez soi à la maison ou... reprendre à son compte les idées dangereuses de la géo-ingénierie.

L'atténuation, donc c'est très différent de l'adaptation. Ce n'est pas une nuance.

Du point de vue de la communication en politique, parler d'adaptation passe beaucoup mieux auprès de la population que de parler d'atténuation. L'atténuation implique des changements importants dans notre mode de vie et l'on sait bien que tout discours évoquant sobriété, rationnement, taxe carbone et taxation des fortunes est équivalent à un suicide politique pour celui qui le prononce.

En revanche, avec l'adaptation, on a l'impression que nos gouvernants « se mettent au moins à **faire** quelque chose ». Du point de vue des entreprises et du monde de la finance, l'accent mis sur l'adaptation au détriment de l'atténuation est une bonne nouvelle. De très importantes dépenses publiques vont être nécessaires pour faire face à un besoin d'adaptation sans cesse en croissance. Ces dépenses vont doper l'activité industrielle et les besoins en moyens financiers.

En conclusion, la Déclaration de Liège, malgré son apport, doit nous amener à être encore plus vigilants. **Tout discours politique, toute communication vers le public, toute opinion qui donnerait une primauté à l'adaptation par rapport à l'atténuation doit nous faire dresser l'oreille.** Sous son aspect prétendument raisonnable, l'attitude qui consiste à escamoter l'atténuation au bénéfice de l'adaptation doit nous faire poser la question : à qui bénéficie cette ruse ?

Philippe Sonnet

5. Les solutions fondées sur la nature en trois questions

Que sont ces solutions ?

Pourquoi en avons-nous besoin ?

Comment les mettre en place ?

La nature est notre meilleure alliée pour lutter contre le changement climatique. Les rivières, les océans, les forêts et les prairies contribuent à l'absorption du CO₂ et à la stabilité climatique. La nature nous protège également contre des conditions météorologiques de plus en plus extrêmes.

Bien utilisées, les solutions fondées sur la nature pourraient réduire de 26% l'intensité des risques climatiques et météorologiques *.

La réduction des risques de catastrophes, la sécurité alimentaire et hydrique, la préservation de la biodiversité, la santé humaine sont cruciales pour un développement économique durable.

Nous devons résoudre les problèmes que nous avons nous-mêmes causés. Il s'agit de travailler avec la nature, et non contre elle : protéger, gérer durablement et restaurer les écosystèmes naturels, renforcer leur résilience face au changement climatique, de façon efficace et adaptatives, tout en offrant des avantages en termes de bien-être humain et de biodiversité. Car la nature fournit des services essentiels à l'humanité et malheureusement, les solutions qu'elle offre diminuent avec l'augmentation de la température.

La restauration de la nature est l'une des grandes réponses.

Exemple 1 : conserver les forêts permet de restaurer les terres dégradées, fournir de la nourriture, se prémunir contre les sécheresses et protéger les communautés des vents violents.

Exemple 2 : restaurer des plaines inondables et des zones humides saines permet de réduire l'impact des inondations, puisque le sol gagne en perméabilité.

Exemple 3 : le développement d'une agriculture durable où le sol est bien vivant permet de se protéger des sécheresses.



Il est temps de collaborer avec notre plus puissant allié et chaque décision compte.

Cécile Fontaine

Sur base d'une publication du WWF, 17 novembre 2023

* étude réalisée en 2022 en collaboration du WWF avec la Croix-Rouge.

6. La prise de conscience guide de plus en plus de jeunes dans le choix de leur future vie à la sortie du secondaire.



Le centre d'orientation de LLN remarque que plus de 50% des étudiants qu'il reçoit marquent leur volonté d'entamer des études où ils pourront épanouir leur désir de marcher dans les chemins de la durabilité et de la transition.

Une ASBL s'est aussi constituée pour répondre à ces attentes : les booster à dépasser leur crise de sens et leur éco-anxiété en leur montrant que tous les domaines d'études et de métiers peuvent entrer en transition.

A la demande de centaines d'étudiants, nombre croissant d'année en année, des dizaines de professeurs, à Liège, Namur, Louvain-La-Neuve, organisent les cours. Durabilité et Transition, Enjeux du Développement Durable et de la Transition, Changement Global et Anthropocène, cours en ligne, etc... tous participent à un véritable engouement.

Le Service public de Wallonie n'est pas en reste et propose un répertoire de ces formations spécifiques, accessibles à tous également.

Notre chère Adélaïde renchérit en parlant d'une génération Z "très majoritairement inquiète mais qui ne s'empêche pas pour autant d'adopter une attitude optimiste" sondage et étude à l'appui.

Il s'en suit que leurs critères de choix d'un futur employeur s'articulent désormais autour de son impact climatique.

Spéculons sur le fait que ces jeunes vont faire réfléchir plus d'une société et industrie sur leurs obligations sociétales.

Magnifiques, ils sont magnifiques nos petits-enfants.

Yves Claus

Sources : La Libre 10/1/24 et 16/1/24.

ET nous, ON FAIT QUOI ?

1. Étonnant, mais vrai, notre cerveau adore la désinformation.

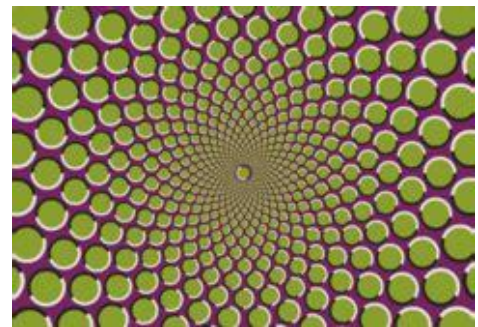
Nous sommes entourés de fausses nouvelles et c'est d'autant plus déplorable que cela a été prouvé scientifiquement : notre cerveau aime, voire adore, la désinformation ! En 2024, la moitié de la planète va participer à des élections, beaucoup d'entre elles seront manipulées par l'intelligence artificielle...

(Récemment, Joe Biden a été victime d'un faux message téléphonique ; au Pakistan des fans de l'ancien premier ministre Imran Khan ont utilisé l'intelligence artificielle pour générer des discours plus vrais que nature de leur leader, alors que ce dernier est en prison)

C'est pourquoi la plupart des géants du numérique se sont engagés à lutter contre la désinformation. L'une des techniques consiste à apposer un tatouage numérique sur les vidéos générées par l'intelligence artificielle. Invisible aux yeux humains, il pourra être détecté par une machine pour éviter les fakes news.

Nous sommes tous victimes de nos biais cognitifs, ces défauts de notre cerveau qui font que « nous sommes capables de nous mentir à nous-mêmes juste pour bien dormir la nuit » (dixit Nathalie Gallet, du Media Lab de l'information) Et parmi ces biais cognitifs, recensés par Nathalie Gallet dans Metamedia, il y a :

- le biais de réceptivité au « baratin » : plus une déclaration est complexe et plus nous avons tendance à la prendre au sérieux. C'est comme le latin des médecins de Molière, ignorant de quelle maladie il s'agissait, leur discours rassurait le patient. Aujourd'hui, le jargon économique et financier a remplacé le latin.



- le biais de la vérité illusoire : plus on est exposé à une information et plus nous pensons qu'elle est vraie. Les algorithmes des réseaux sociaux, une fois qu'on a regardé une vidéo sur un certain thème, nous en proposent d'autres similaires.

Comme le disait l'ancien président Ronald Reagan à ses détracteurs : « Oui, je sais, je répète toujours les mêmes idées, et les mêmes blagues, mais à force de les répéter, les gens les retiennent ».

Que pouvons-nous utiliser comme « tatouages de vigilance » ?

Cécile Fontaine / Synthèse d'un article d'Amid Faljaoui, Trends Tendances, 29 février 24

2. Des maniques pour les députés autrichiens.



Nos partenaires autrichiens, **Grandparents for Future**, encouragent les membres de leur parlement à s'attaquer aux « sujets chauds » de la protection du climat en offrant à chacun d'eux une manique faite à la main.

Avant de les remettre aux députés, l'association les a attachés à une longue ficelle et les a exposés devant le Parlement à la vue de la presse et des passants.

Graham Keen

3. Un nonagénaire australien nous montre la voie...



En sortant de la barque dans laquelle il avait embarqué comme une centaine d'autres personnes pour bloquer le port de Newcastle en Australie (par où sort le charbon), il a été ovationné ! Il a aussi été arrêté mais aucune charge n'a été retenue contre lui, contrairement aux autres personnes. Voilà une des forces des aînés ! Cependant ce n'est pas une raison pour attendre la nonantaine pour oser l'engagement, il y a urgence !

Ce témoignage d'un engagement familial, incluant le grand-père de 97 ans aux côtés de sa petite-fille dans une action de désobéissance civile m'a fait penser que, nous, les GPC, nous avons encore de beaux jours devant nous pour nous engager, au fait ! 😊

Dominique Lemenu et Stéphane Lagasse

Pour lire l'article : <https://reporterre.net/A-97-ans-le-pasteur-australien-Alan-Stuart-fait-de-la-fin-du-charbon-sa-derniere-mission>

4. Et une idée pour les vacances qui se profilent, avec les petits-enfants

Emmenez-les à **BELEXPO** pour qu'ils deviennent des héros climatiques !
<https://www.belexpo.brussels/fr>

Nous vous en avons déjà parlé, mais cela reste une valeur sûre et l'exposition a évolué.

BELEXPO est l'aventure éducative pour prendre soin de la ville et du climat,

Les jeunes sont de plus en plus sensibles à la question du climat. BELEXPO est une excellente expérience pour l'aborder de manière ludique et volontariste avec les jeunes de 10 à 16 ans.

Votre mission : Soigner la ville et la planète !

Équipés d'un bracelet digital, votre groupe réalise des missions qui améliorent la qualité de vie en ville et diminuent les émissions de CO2. En les accomplissant, les jeunes expérimentent des solutions concrètes.

Le parcours vous emmène dans 10 quartiers thématiques : **Alerte sur la Planète ! Vivre en ville, Se déplacer, En quête de nature, etc...**

Equipe de rédaction et diffusion : Cécile F, Thérèse S, Graham K, Dominique L, Yves C, Michel C, Marc VB